

DOC.MOBILITY – 2025-2026

GUIDE DE SOUMISSION

Table des matières

A Principes généraux	1
B Soumission	3
C Checklist des documents à fournir	3
D Lettres de recommandation	4
E Description du projet scientifique	4

A Principes généraux

Buts : Les bourses Doc.Mobility de l'Université de Genève et IHEID offrent une possibilité unique d'améliorer son expérience doctorale, d'approfondir ses connaissances scientifiques et d'établir un réseau professionnel à travers un projet de recherche scientifique développé dans une institution de recherche à l'étranger.

Qui est éligible ? Tous et toutes les doctorant-es qui souhaitent candidater sont inscrit-es à l'Université de Genève ou à l'IHEID depuis au moins deux semestres, sauf s'ils-elles bénéficient d'un financement Candoc du Fonds national suisse de la recherche scientifique.

Les doctorant-es en co-tutelle peuvent postuler aux bourses Doc.Mobility mais le séjour de recherche ne doit pas se dérouler dans l'institution avec laquelle le/la doctorant-e est en co-tutelle.

Quels pays ? : Le séjour de mobilité peut se dérouler dans des institutions académiques de n'importe quel pays du monde, mais pas dans l'institution qui a délivré le titre de master ou équivalent, ni au sein d'un groupe de recherche auprès duquel il/elle a effectué un stage de master sauf dérogation de la Commission de la recherche (COREC) après une demande motivée *.

1. Remarque préliminaire

On distingue deux types de financement :

- la « bourse de mobilité » couvre les charges d'entretien personnel, ainsi que les frais de voyage du- de la doctorant-e ;
- le « subside complémentaire » est destiné au-à la doctorant-e au bénéfice d'un contrat de travail/d'une allocation/d'une aide pour ses frais de séjour et de voyage.

ATTENTION, l'IHEID n'octroie que des bourses de mobilité !

2. Données personnelles

Il est nécessaire d'indiquer dans votre dossier de candidature, via la [plateforme de soumission](#), des données personnelles exactes qui permettent au secrétariat du programme de vous joindre tout au long de votre séjour. En cas de changement au cours du processus de sélection ou ultérieurement, en informer la COREC via l'e-mail : Doc-Mobility@unige.ch.

3. Durée du financement

La bourse et le subside de mobilité sont octroyés pour des séjours d'une durée de six mois. Exceptionnellement des séjours plus longs, mais au maximum de 12 mois peuvent être accordés aux requérant-es de l'UNIGE, sur demande écrite et motivée*.

4. Date de début du séjour

Le séjour de recherche débute au plus tôt en février de l'année qui suit le dépôt de la candidature et au plus tard douze mois après la décision d'octroi.

5. Fin de séjour

Le séjour DM doit prendre fin au plus tard **six mois avant la date prévue de la soutenance de thèse** ; une dérogation peut être accordée sur demande écrite et motivée*.

6. Besoins financiers

Le montant de l'allocation dépend du coût de la vie dans le pays de séjour. La liste des montants des bourses alloués en fonction du pays est disponible [ici](#).

7. Allocations pour enfants

Une allocation de 500 CHF est versée par enfant et par mois. Ne sont considérés que les enfants de moins de 6 ans pendant toute la durée du séjour à l'étranger.

8. Allocations pour handicap

Une allocation de soutien est versée aux doctorant-es en situation de handicap. Son montant est fixé en fonction de chaque cas.

9. Frais de voyage

La COREC verse aux lauréat-es une contribution forfaitaire pour un seul voyage aller et retour à destination du lieu de recherche. Les montants des contributions pour frais de voyage sont fixés en fonction des zones géographiques, disponibles [ici](#)

10. Ethique de la recherche

Les chercheurs-euses qui sollicitent une bourse ou un subside pour un projet de recherche nécessitant des autorisations ou des déclarations, sont tenu-es de respecter les dispositions légales et éthiques en vigueur dans l'institution d'accueil ainsi que celles appliquées au sein de l'Université de Genève ou IHEID.

11. Temps écoulé après le Master

La demande de bourse Doc.Mobility ne peut pas être sollicitée au-delà de 10 ans après avoir obtenu son dernier Master ; une dérogation peut être accordée sur demande écrite et motivée*.

12. Impôts

L'imposition de la bourse n'est pas du ressort de l'Université de Genève. Il est recommandé de vous renseigner auprès de l'Administration fiscale cantonale au préalable.

B Soumission

La demande de bourse ou de subside, rédigée en anglais ou en français, doit être déposée d'ici le **lundi 16 juin 2025** avant minuit via la [plateforme de soumission](#).

Attention, les demandes envoyées par courrier postal ne seront pas prises en considération.

En cas de question, vous pouvez nous contacter à l'adresse : doc-mobility@unige.ch

C Checklist des documents à fournir

Chacun de ces documents – excepté la lettre de recommandation obligatoire du directeur-riche de thèse - doivent être déposés dans l'ordre indiqué et dans les espaces prévus à cet effet, sur la [plateforme de soumission](#) et ne dépassant pas la taille de 3 Mb.

Toutes les informations fournies dans le cadre du dépôt de votre requête sont traitées de manière confidentielle. Outre le formulaire de soumission en ligne, pour être valable, votre candidature doit contenir les documents suivants :

1. **Lettre de motivation (1'200 mots maximum)**

Lettre brève (maximum 1'200 mots sur deux pages) qui doit décrire vos motivations, vos ambitions de carrière, les grandes lignes du projet scientifique, les motifs du choix de l'institution hôte et les conditions d'encadrement scientifique. Elle doit aussi confirmer votre intention de poursuivre et terminer votre doctorat à l'Université de Genève ou à l'IHEID à l'issue du séjour.

2. **CV de deux pages maximum**

Indiquer votre nom, adresse, email, téléphone, fonction actuelle, formations suivies, parcours et expérience(s) scientifiques, ainsi que toute information que vous jugerez utile.

3. **Description du projet scientifique de maximum 5'000 mots**

Voir précisions dans la section E ci-dessous

4. **Attestation de l'institution hôte confirmant la possibilité d'accueil et les conditions**

*L'attestation doit figurer sur un papier à en-tête officiel de l'institution d'accueil et doit comporter **les dates de début et de fin du séjour**. Elle doit indiquer que les conditions et infrastructure nécessaires au projet sont garanties durant la durée du séjour.*

5. **Copie du passeport, carte d'identité ou permis de séjour valable**

6. **Copie du dernier bulletin de salaire le cas échéant**

*Les requérant-e-s qui souhaitent bénéficier d'un subside complémentaire car **ils/elles prévoient de continuer de percevoir un salaire, durant leur séjour** doivent fournir une copie de leur dernier bulletin de salaire.*

7. **Attestation, le cas échéant, de toute contribution financière d'autres organisations ou institutions dans le contexte de la thèse.**

8. **Copie de votre immatriculation EN COURS comme doctorant-e à l'Unige ou à l'IHEID**

Vous pouvez obtenir l'attestation d'immatriculation en vous connectant en tant qu'étudiant-es sur <https://portail.unige.ch/>.

D Lettres de recommandation

La lettre de recommandation du/de la directeur-trice **obligatoire** est demandée via la [plateforme de soumission](#). Attention tant que cette lettre n'est pas téléversée par le-la directeur-trice sur l'application, la candidature n'est pas finalisée. Le-la requérant-e reçoit un accusé de réception une fois la candidature complétée.

Une deuxième lettre de soutien, **facultative**, peut être jointe au dossier de candidature.

En cas de décision négative par la COREC, ces lettres seront détruites dès 60 jours après la date de communication de la décision en l'absence de contestation ; en cas de succès, elles seront détruites dès 60 jours après la fin du séjour de mobilité.

E Description du projet scientifique

Le projet scientifique, décrit en 5'000 mots au maximum, comprend les points suivants :

- **Etat de la recherche dans le domaine concerné** : décrivez le contexte de l'état actuel des connaissances/recherches dans le domaine de votre projet doctoral.
- **Etat de votre propre recherche** : décrivez vos propres travaux de recherche, les questions posées, l'originalité de la démarche et l'état d'avancement, indiquez la pertinence du séjour mobilité dans le cadre du projet en cours.
- **Plan de recherche détaillé** : indiquez les approches de recherche et les objectifs concrets que vous comptez atteindre pendant le séjour à l'étranger. Les informations fournies doivent être concises tout en permettant aux expert-es d'évaluer la pertinence de l'approche méthodologique et la faisabilité de votre projet de recherche.
- **Calendrier et étapes** : calendrier avec les étapes les plus importantes.
- **Justification du choix de l'institut d'accueil**
- **Signification du travail de recherche** : décrivez la portée scientifique et l'impact potentiel des résultats attendus sur votre domaine de recherche. Indiquez sous quelle forme vous souhaitez communiquer les résultats de la recherche, publication d'articles dans des revues scientifiques, des monographies, des actes de conférence, présentation au grand public, etc.
- **Bibliographie** (10 références maximum)

* dans le courrier de motivation **et** dans la lettre de recommandation **obligatoire** du/de la directeur-trice, joints au dossier de candidature